

Intention de placement privé de 517.628 actions Xior Student Housing

Xior a été informée qu'un paquet de 517.628 nouvelles actions Xior émises plus tôt ce matin dans le cadre d'une augmentation de capital moyennant l'apport en nature (indirect) du sol et des constructions existantes du projet à Enschede, sera vendu ce jour par l'intermédiaire d'ING Belgique SA et Bank Degroof Petercam SA dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels.

La négociation de l'action Xior sur Euronext Brussels sera, par conséquent, suspendue ce jour jusqu'au moment où les résultats de ce placement privé sont publiés via un communiqué de presse.

Pour plus d'informations sur cette transaction, vous pouvez prendre contact avec :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge, spécialisée dans le secteur du logement d'étudiants en Belgique et aux Pays-Bas. Au sein de ce secteur immobilier, Xior Student Housing propose une gamme de logements, que ce soit des chambres avec équipements communs, des chambres proposant des sanitaires individuels ou encore des studios complètement équipés. Depuis 2007 déjà, Xior Student Housing construit, en tant que propriétaire et exploitant, des logements de qualité et fiables pour des étudiants recherchant l'endroit idéal pour étudier, habiter et vivre dans les meilleures conditions. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Depuis le 24 novembre 2015, Xior Student Housing a été agréée comme SIR publique de droit belge. Depuis le 11 décembre 2015, les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Brussels (XIOR). En date du 31 décembre 2017, Xior Student Housing a mis à disposition un portefeuille immobilier d'une valeur de 489 millions d'euros environ. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif réalisées par Xior concernant les futures prestations attendues de Xior et du marché sur lequel la société opère (« déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérentes, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe donc un risque qu'elles ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune prise. En outre, les déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités antérieures ne peuvent préjuger de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les paramètres qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exempts d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats prévus dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement atteints. Par conséquent, les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent différer significativement des informations présentées de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis légalement, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.